

# MAISON MÉDICALE DE GARDE DE L'ÎLE D'OLÉRON

Un problème médical le soir, le samedi après-midi  
ou les dimanches et jours fériés

UNE URGENCE, UN PROBLÈME DE SANTÉ

Ayez le réflexe !

COMPOSEZ LE



15

**Ne vous déplacez pas  
directement aux urgences de l'Hôpital de Rochefort !!!**

**Les médecins du centre 15  
vous conseillent.**

Ils analysent avec vous votre situation afin d'y apporter la réponse  
la mieux adaptée à votre besoin de santé.

**Si votre état de santé vous permet de vous déplacer,**  
les médecins du centre 15 vous orientent :

**Vers la maison médicale de garde (médecine générale) de l'île d'Oléron.**

La consultation est prise en charge par l'assurance maladie. La dispense d'avance des frais est possible sur présentation de l'attestation des droits  
(carte vitale, attestation sécurité sociale et mutuelle) sinon vous serez dans l'obligation de l'avance de frais auprès du Centre de Santé.

**Vers une structure de soins spécialisés** (cliniques et hôpitaux)  
uniquement si votre état le nécessite.

**Si votre état de santé nécessite une hospitalisation immédiate :**

**Le centre 15 organise votre prise en charge globale (SAMU)**

La maison médicale de garde dépend  
du centre de santé de l'île d'Oléron et  
n'est accessible qu'après avoir appelé le 15.

Ayez le réflexe !



15